

Procédure file

Informations de base	
AVC - Procédure d'avis conforme (historique) 1996/0090(AVC)	Procédure terminée
<p>Accord de partenariat et de coopération CE/Ukraine. Protocole suite à l'élargissement 1995</p> <p>Voir aussi 1994/0136(AVC)</p> <p>Sujet 6.40.04 Relations avec la Communauté des États indépendants (CEI)</p> <p>Zone géographique Ukraine</p>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères sécurité et politique de défense	PPE GOMOLKA Alfred	22/05/1997
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	RELA Relations économiques extérieures	PSE MANN Erika	23/04/1996
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Affaires générales	2282	12/10/2000
	Affaires générales	1943	15/07/1996

Evénements clés			
29/03/1996	Publication de la proposition législative initiale	COM(1996)0133	
15/05/1997	Publication de la proposition législative	07290/1996	Résumé
16/05/1997	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/06/1997	Vote en commission		Résumé
23/06/1997	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0225/1997	
16/07/1997	Décision du Parlement	T4-0375/1997	Résumé
12/10/2000	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
12/10/2000	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de procédure	1996/0090(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Accord international
	Voir aussi 1994/0136(AVC)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AFET/4/08830

Portail de documentation

Proposition législative initiale	COM(1996)0133	29/03/1996	EC	
Document de base législatif	07290/1996	15/05/1997	CSL	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0225/1997 JO C 286 22.09.1997, p. 0007	23/06/1997	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T4-0375/1997 JO C 286 22.09.1997, p. 0070-0082	16/07/1997	EP	Résumé

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

[Décision 2000/683](#)
[JO L 283 09.11.2000, p. 0027](#) Résumé

Accord de partenariat et de coopération CE/Ukraine. Protocole suite à l'élargissement 1995

OBJECTIF: adoption d'un protocole à l'accord de coopération et de partenariat entre la Communauté et l'Ukraine afin de tenir compte de l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à la Communauté. CONTENU: le présent protocole vise uniquement à introduire le nom des 3 nouveaux Etats membres ayant adhéré à la Communauté le 01.01.1995 (Autriche, Finlande, Suède) à la liste des pays signataires de l'accord de partenariat CE-Ukraine.?

Accord de partenariat et de coopération CE/Ukraine. Protocole suite à l'élargissement 1995

La commission a recommandé au Parlement européen de donner son avis conforme à la proposition de la Commission et du Conseil concernant la signature d'accords de partenariat et de coopération avec l'Ukraine. M. Alfred GOMOLKA (PPE, D) a fait observer que la situation du pays était alarmante: "l'économie est au bout du rouleau et la situation est dramatique". Il est à noter qu'en novembre 1995, le Parlement a déjà donné son avis conforme sur cet accord, or à l'heure actuelle tous les Etats-membres (Belgique, l'Italie et le Portugal) ne l'ont toujours pas ratifié. ?

Accord de partenariat et de coopération CE/Ukraine. Protocole suite à l'élargissement 1995

En adoptant le rapport de M. Alfred GOMOLKA (PPE, D), le Parlement européen a donné son avis conforme à l'accord de partenariat et de coopération avec l'Ukraine.?

Accord de partenariat et de coopération CE/Ukraine. Protocole suite à l'élargissement 1995

OBJECTIF: adopter un protocole à l'accord de coopération et de partenariat entre la Communauté et l'Ukraine afin de tenir compte de l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à la Communauté.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2000/683/CE, CECA, Euratom du Conseil et de la Commission relative à la conclusion du protocole à l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part.

CONTENU: La décision vise à approuver un protocole à l'accord de partenariat et de coopération avec l'Ukraine en vue d'introduire les 3 nouveaux États membres ayant adhéré à la Communauté le 01.01.1995 (Autriche, Finlande, Suède) à la liste des pays signataires de l'accord de partenariat CE-Ukraine.

ENTRÉE EN VIGUEUR : le protocole entre en vigueur lorsque l'ensemble des procédures nécessaires à cet effet auront été accomplies.